

Groupes de travail

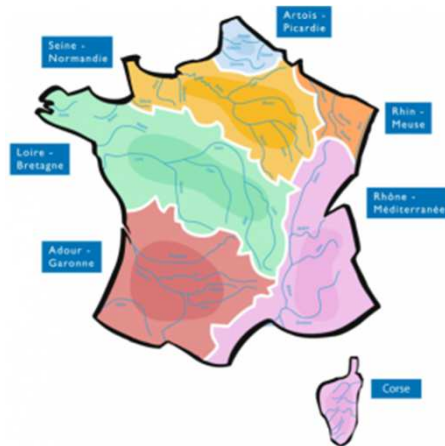
Stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI) Scarpe aval

- « *Connaissance et aléa* » : mardi 29 septembre 2015 et
- « *Aménagement du territoire* » : mardi 6 octobre 2015 à 14h à la maison du Parc à Saint-Amand-les-Eaux
- « *Culture du risque et gestion de crise* » : mardi 13 octobre à 14h à la DDTM Délégation Territoriale du Douaisis-Cambrésis à Douai



1- Introduction

Il s'agit de décliner la Directive européenne inondation sur le territoire...



→ *Améliorer la capacité de résilience du territoire en cas de crue majeure*

Une démarche en parallèle avec les réflexions de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion eaux (SAGE) Scarpe aval



→ *Orientations et dispositions approuvées en 2009 et amenées à être révisées en 2016*

Double vocation de la stratégie locale

- Être un **document intégrateur** de l'ensemble des actions qui sont et seront menées par les acteurs de la gestion du risque d'inondation compétents à l'échelle de son périmètre
- Proposer également un **lieu de gouvernance** et de concertation des acteurs concernés

→ *Un document fédérateur pour une coordination et une solidarité amont/aval*

Méthodologie déployée

- Séminaire inondations (nov.2014)
- Collecte des données
- Rédaction en cours du **diagnostic** (2015)

- La déclinaison des **5 objectifs** de la stratégie en **plan d'actions** (orientations, dispositions et identification du maître d'ouvrage)
 - ❖ 3 groupes de travail
 - ❖ Sur la base du document martyr à discuter et compléter

➔ *Document qui doit être validé par le comité de pilotage en juin 2016, pour être ensuite arrêté par le préfet en décembre 2016*

2- Temps de coproduction

Déclinaison du plan d'actions



Finalité du groupe de travail

- Compléter la description des dispositions existantes dans le tableau (préciser, voire reformuler, compléter les colonnes)
- Ajouter des nouvelles dispositions si nécessaire

→ *La hiérarchisation des dispositions aura lieu ultérieurement*



Sans jugement sur la faisabilité de l'opération, sans se soucier de la capacité de maîtrise d'ouvrage, du coût ou de l'échéance...



- Besoin de compléter les dispositions proposées
- Voyez-vous d'autres dispositions qui mériteraient d'être recensées ici pour atteindre l'objectif visé ?

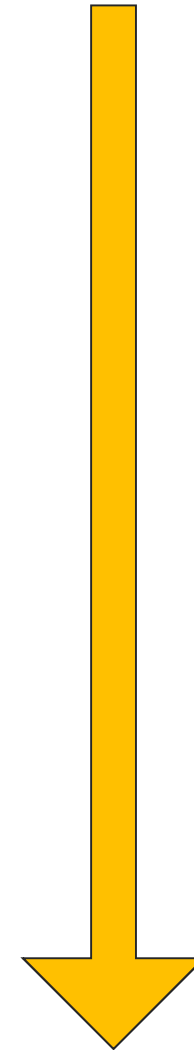
Niveau d'importance des dispositions (colonne « priorité »)

- Objectif d'évaluer le ressenti de la salle sur ce qui serait important de mettre en œuvre pour améliorer la capacité de résilience du territoire en cas de crue majeure
 - ✕ Très important
 - ✕ Important
 - ✕ Moins important

3- Suite de la démarche

Suites de la démarche

- Transmission du tableau d'actions complété pour remarques/compléments
- Comité de pilotage 15 décembre 2015
- ...
- Valider le document en juin 2016 pour approbation par le Préfet en décembre 2016



Merci de votre participation

■ Contacts

✕ Elise Caron, animatrice du SAGE Scarpe aval
e.caron@pnr-scarpe-escaut.fr
03-27-19-19-70

✕ Caroline Trouvé, DDTM délégation territoriale Douai Cambrai
caroline.trouve@nord.gouv.fr
03-27-93-56-55

Toutes les informations disponibles en ligne

www.sage-scarpe-aval.fr/extranet



Vous êtes ici : Accueil / Extranet / Edito

[Retour](#)



Edito d'accueil

En tant que partenaires de la démarche SAGE Scarpe aval, vous trouverez dans cet extranet l'ensemble des documents et ressources utiles à la bonne tenue des réunions, groupes de travail ou autre temps d'échanges.

Rechercher

OK

Extranet

Elise Caron - Se déconnecter

▶ Espace Bureau

▶ Espace CLE

▶ Contrat d'actions pour la ressource

▶ Concertation sur les inondations